

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 AVRIL 2023
Délibération n° DE_2023_017

Le 03 avril deux mille vingt-trois, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de BOURDEAUX, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : Mmes PEYSSON Catherine, BRUN Mireille, ARNEPHY Delphine, TERROT Stéphanie, et. Mrs DIDIER Thierry, BELLE Michaël, DESSUS Jean-François, LEYMAN Robert et SIMOND Bruno.

Absents excusés : Mmes BOMPARD Jocelyne (pouvoir à TERROT Stéphanie), HERMANT Marie-Odile (pouvoir à M. DESSUS Jean-François), VANDERNOOT Noémie (pouvoir à ARNEPHY Delphine et M. TURC Jack

Absents : Mme MASNATA Mallaury

Secrétaire de séance : M. DESSUS Jean-François

OBJET : Amortissement des dépenses engagées en 2021 pour le panier de dégrillage de la station de relevage

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'amortir les dépenses engagées en 2021 correspondantes à l'achat d'un panier de dégrillage pour la station de relevage d'un montant total de 1556.10 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE l'amortissement de la somme de 1 556.10 € à compter de l'année 2023 pour les dépenses citées en objet.

ACCEPTE le tableau d'amortissement ci-dessous :

| Année | Valeur début | Amortissement net | Valeur fin |
|-------|--------------|-------------------|------------|
| 2023 | 1 556.10€ | 778.00€ | 778.10€ |
| 2024 | 778.10 | 778.10€ | - |

FIXE la durée d'amortissement de cet équipement à 2 ans.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Thierry DIDIER

